

CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2022



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4		6	7	8
9	10	11		13	14	15
16	17	18		20	21	22
23	24	25		27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
30	31	1		3	4	5
6	7	8		10	11	12
13	14	15		17	18	19
20	21	22		24	25	26
27	28	1	2	3	4	5

MARS

D	L	M	M	J	V	S
27	28	1		3	4	5
6	7	8		10	11	12
13	14	15		17	18	19
20	21	22		24	25	26
27	28	29		31	1	2

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5		7	8	9
10	11	12		14	15	16
17	18	19		21	22	23
24	25	26		28	29	30

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3		5	6	7
8	9	10		12	13	14
15	16	17		19	20	21
22	23	24		26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
29	30	31		2	3	4
5	6	7		9	10	11
12	13	14		16	17	18
19	20	21		23	24	25
26	27	28		30	1	2

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5		7	8	9
10	11	12		14	15	16
17	18	19		21	22	23
24	25	26		28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2		4	5	6
7	8	9		11	12	13
14	15	16		18	19	20
21	22	23		25	26	27
28	29	30		1	2	3

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6		8	9	10
11	12	13		15	16	17
18	19	20		22	23	24
25	26	27		29	30	1

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4		6	7	8
9	10	11		13	14	15
16	17	18		20	21	22
23	24	25		27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
30	31	1		3	4	5
6	7	8		10	11	12
13	14	15		17	18	19
20	21	22		24	25	26
27	28	29		1	2	3

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6		8	9	10
11	12	13		15	16	17
18	19	20		22	23	24
25	26	27		29	30	31

- bac bleu - recyclage
- bac brun - compost
- bac noir - poubelle

La collecte débute à 7 h.

Pour des questions sur le tri de vos déchets :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/points-de-recuperation



Heures d'ouverture de l'Écocentre

Mercredi : 12 h à 17 h et 17 h 30 à 20 h

Samedi* : 9 h à 12 h 15 et 12 h 45 à 17 h

*du 2 avril au 10 décembre 2022

Les bacs de collecte appartiennent à la Municipalité et sont liés à votre adresse. Aucun autre bac que ceux fournis par la Municipalité ne sera accepté par l'entrepreneur responsable de l'enlèvement des matières résiduelles.

Pour une demande de bac, signaler un bris ou un vol, transmettez une demande via le formulaire de message du site Internet www.st-felix-de-valois.com/nous-joindre/. N'oubliez pas de mentionner votre adresse civique et la nature de votre demande. Notez que pour l'ajout de bac, la demande doit provenir du propriétaire de l'immeuble.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Encombrants

Notez que la Municipalité n'offre pas de collecte d'encombrant. Par contre, le calendrier des collectes est prévu pour vous faciliter la tâche en proposant trois collectes consécutives du bac de déchets ultimes (noir) autour du 1er juillet.

De plus, si vous n'êtes pas en mesure de mener vos encombrants par vos propres moyens à l'écocentre municipal, sachez que la Municipalité offre un service de collecte sur le principe de l'utilisateur payeur aux tarifs prévus dans le règlement de tarification en vigueur. Communiquez avec la mairie au 450 889-5589 poste 7700 afin de connaître le tarif en fonction de vos besoins.

Déchets de construction

Si vous avez permis de rénovation pour une valeur de plus de 2000\$, vous ne pouvez disposer de vos déchets à l'écocentre. Vous devez faire appel à un service de conteneur à domicile ou déposer vos déchets dans un centre de matériaux secs (ex. centre de matériaux secs situé au 1001 de la Sablière, Saint-Félix-de-Valois).

Le tri, ça change tout!

RECYCLAGE - BAC BLEU

Aluminium propre
Carton et papier propre
Contenant style Tétra Pak (lait, jus)
Plastique Δ n°1
Plastique Δ n°2
Plastique Δ n°3
Plastique Δ n°4
Plastique Δ n°5
Plastique Δ n°7
Sac de plastique propre
Verre clair ou de couleur

COMPOST - BAC BRUN

Aliments crus ou cuits
Café moulu
Carapaces et arrêtes de poissons et fruits de mer (sauf huîtres et moules)
Cendres éteintes et refroidies
Coquilles d'œuf et de noix
Déchets verts
Filtres/marc de café (pas de capsule)
Petits Os (ex. : poulet)
Papier et carton souillés
Vaisselle en carton

Position des bacs

Placez vos bacs dans votre entrée de cour en bordure de rue afin que les poignées et les roues du bac soient du côté de votre résidence. Lors de collectes multiples, placez vos bacs de chaque côté de l'entrée ou à distance d'au moins 60 cm (2 pieds) entre les bacs en vous assurant qu'il n'y a aucun objet à proximité. L'hiver, assurez-vous que vos bacs ne gênent pas les opérations de déneigement.



POUBELLE - BAC NOIR

Ampoules électriques
Caoutchouc
Cheveux, poils d'animaux
Couches de bébé et litière à chats
Mouchoirs
Papier d'aluminium souillé
Papier métallique (ex. : sac de chips)
Plastiques Δ n°6
Serviettes hygiéniques
Ustensiles en plastique
Verre brisé
Et tout ce qui ne peut être valorisé par les collectes des bacs bruns et bleus

Écocentre

Accepté à l'écocentre:

Les Serpuariens électroniques: appareils électriques, appareils photo, batteries et piles, cellulaires, téléphones, ordinateurs, télévision, télécommandes, imprimante, écran, matériels informatiques, électroménagers, ampoules fluocompactes, néon.

Les résidus domestiques dangereux (RDD): aérosol, alcool, bonbonne de propane, huiles usées, solvants, peintures, produits dangereux, Pesticides, Insecticides.

Les matériaux secs: béton, roche, asphalte, brique, bois, fenêtre, métaux, gouttière, gypse, jante (sans le pneu).

Surplus de jardins et de Noël: branches, feuilles, gazon, sapin (sans décoration)

Les encombrants: meubles, matelas, etc.

Voici ce qui ne peut être déposé à l'écocentre :

- Le surplus de déchets qui ne rentre pas dans votre bac noir.
- Les pneus doivent être retournés à votre détaillant ou garagiste participant.
- Les bardeaux d'asphalte doivent également être déposés à un point de dépôt reconnu.
- Les seringues souillées et les médicaments sont traités par les pharmacies.

Politique de l'écocentre

- N'oubliez pas de consulter la Politique de gestion de l'écocentre afin de vous éviter des déplacements inutiles.
- Il est offert sans frais aux citoyens de Saint-Félix-de-Valois sur présentation d'une preuve de résidence.
- Lorsque l'écocentre est fermé, vous ne pouvez pas y laisser d'objet

